BULLETIN D'INSCRIPTION

BOURSE AUX JOUETS

Articles de puériculture
Vêtements d'enfants

Dimanche 15 Octobre 2023

Salle des Fêtes de SEIGNELAY

Règlement :

- Une table de 1,70 m est mise à disposition du vendeur pour 4€. Il est possible de réserver 2 tables maximum.
- L'installation des vendeurs se fait uniquement entre 8h et 9h (l'ouverture au public a lieu de 9h à 17h).
- Les exposants s'engagent à rester sur place durant toute la période d'ouverture au public.
- Chaque vendeur est responsable de ses articles. Les organisateurs ne peuvent être tenus pour responsables en cas de perte, vol, casse ou autre détérioration.
- Les jouets doivent être propres, complets et en état de fonctionnement. Les jouets à piles doivent être présentés avec des piles pour essai.
- Les vêtements doivent être propres et adaptés aux tailles bébés et enfants (de 0 à 12 ans).
- Aucun remboursement de l'inscription ne sera effectué en cas de désistement de l'exposant.
- Les inscriptions se font en fonction de l'ordre d'arrivée.
- Ce bulletin d'inscription doit être retourné à la Mairie de SEIGNELAY accompagné du règlement (de préférence par chèque à l'ordre du Trésor Public, faire l'appoint si paiement en espèces).

Béquet à compléter et à retourner avec votre règlement dans une enveloppe **au plus tard pour le 09 Octobre 2023** à la Mairie de Seignelay

NOM : Prénom :

Adresse :

Commune :

Téléphone :

En vous inscrivant, vous vous engagez à prendre connaissance du présent règlement et à le respecter.

Souhaite (Nombre de table de 1,7m - Max 2 tables) ……. X 4€ = ……..